GASTON DEFFERE

si demain la gauche....

Réponses à Pierre DESGRAUPES

Editions Robert Laffont

1977

CHAPITRE PREMIER

L'ALTERNANCE

PIERRE DESGRAUPES. — *Gaston Defferre, nous nous proposons par ces entretiens d'éclairer les Français qui voudront bien les lire sur ce que seront, selon vous, leurs satisfactions et leurs contrariétés dans l'hypothèse, désormais plausible pour beaucoup d'entre eux, d'une victoire de l'Union de la Gauche aux prochaines élections législatives. Mais avant d'aborder directement ce sujet, il me semble que je dois d'abord vous interroger sur les modalités pratiques d'une telle accession au pouvoir, compte tenu de la situation, inédite pour la Ve République, que ne manquera pas de créer une victoire remportée par l'actuelle minorité sur le parti du président de la République. C'est ce qu'on a appelé le problème de l'alternance.*

GASTON DEFFERRE. — On a trop tendance, lorsqu'on parle du problème de l'alternance, à le faire en termes juridiques ou abstraits. Il faut raisonner en tenant compte de la réalité concrète.

On n'imagine généralement pas l'explosion d'enthousiasme, le déferlement de la joie populaire, le sen-

timent de liberté qui secoueront la France, si la Gauche gagne les élections. Il y aura des millions de personnes ce soir-là dans les rues. En 1936, j'ai vécu cela. Les choses se sont bien présentées au premier tour, le succès était possible, probable même, au second tour. Entre les deux tours, la tension n'a pas cessé de monter. Le soir du second tour, après l'annonce de la victoire, la joie a éclaté comme un sentiment longtemps contenu. A Marseille le centre de la ville était envahi par une marée humaine de milliers et de milliers d'hommes et de femmes qui criaient, chantaient, s'embrassaient même. Il a fallu attendre la Libération, huit ans plus tard, pour revivre cela. C'est cela que la France revivra, si nous l'emportons. Giscard contemplera ce spectacle nouveau pour lui. C'est à partir de cette situation que se posera la question de l'alternance. Le président de la République se trouvera face à un pays qui aura voté à gauche et qui, laissant éclater sa joie sans contrainte avec le sentiment qu'enfin on va changer de politique, manifestera une telle volonté d'appliquer le Programme commun, qu'il sera bien difficile au Président de ne pas respecter une des lois fondamentales de la démocratie qui est le respect du suffrage universel, la décision du peuple. De plus, dans de telles situations — nous avons aussi connu cela en 1936 et à la Libération — on voit beaucoup d'hésitants et de tièdes se tourner vers les vainqueurs. Quand nous avons déclenché l'insurrection à Marseille en août 1944, nous étions moins de mille hommes armés. On s'est battu une semaine, le septième jour nous étions vingt mille, trente mille, quarante mille...

— *« ... en arrivant au port... » un certain Rodrigue a dû raconter déjà cela quelque part...*

— Et pourtant *Démocratie française,* le livre de Valéry Giscard d'Estaing, ne permet pas de savoir si le président de la République acceptera l'alternance. Il écrit, c'est vrai : *L'alternance est le propre des sociétés démocratiques... avancées dont l'organisation n'est remise en cause par aucune des principales tendances qui la composent. Elle est le mode de régulation des démocraties paisibles.*

L'Union de la Gauche s'est prononcée dans le Programme commun pour le pluralisme économique politique, syndical, religieux et pour l'alternance. Il ne devrait donc pas y avoir de problème. Il y en a un parce que, en tant que président de la République, Giscard d'Estaing s'est exprimé en termes ou imprécis ou contradictoires.

Son livre est-il, comme il l'a dit, une suite de réflexions qui n'engagent pas l'homme politique? C'est vraisemblable. Sinon, comment expliquer les contradictions flagrantes entre les principes présentés comme un but à atteindre et son action gouvernementale. Il y a ce que l'on dit, ce que l'on souhaite et ce que l'on fait.

Depuis, au cours d'une déclaration radiodiffusée, M. Valéry Giscard d'Estaing a un peu précisé sa pensée. Il a semblé accepter l'alternance dans le cadre de ce qu'il a appelé « la société européenne de demain », société qui, selon lui, admettrait la social-démocratie parce que, a-t-il ajouté, « elle ne remet pas en cause la propriété privée des moyens de production, elle ne remet pas en cause le pluralisme économique ».

Or, il n'a pas pu échapper au président de la République que le Programme commun maintient le pluralisme économique, la propriété privée des moyens de production, l'économie de marché, le capitalisme. Cela est amplement expliqué aux chapitres 4 et 5.

Le chef de l'État est tellement hostile aux nationalisations des grands groupes industriels des grandes sociétés nationales et multinationales qui, par l'exercice de véritables monopoles portent atteinte à la libre entreprise, à la concurrence et au pluralisme, qu'il y trouve prétexte à refuser l'alternance aux signataires du Programme commun.

En vérité, c'est à l'Union de la Gauche, à notre alliance avec le Parti communiste qu'il en veut. Il la présente comme « une erreur historique ». Et pourtant, dans la même interview, il a précisé, parlant du Parti communiste : « Je ne souhaite en aucune manière sa disparition et je ne propose en aucune façon son interdiction. La France est et restera un pays pluraliste, c'est-à-dire un pays dans lequel les différents projets ou pensées peuvent s'exprimer. »

Le pluralisme est un des thèmes centraux du livre de M. Valéry Giscard d'Estaing. Or, il y a une contradiction flagrante entre l'affirmation de pluralisme et le refus de reconnaître à un parti politique légal le droit à l'alternance, un parti reconnu, représentant près d'un quart de la population française, avec des élus à tous les échelons exerçant régulièrement leurs mandats, sous la tutelle et avec l'approbation des ministres pour ce qui est des élus locaux. Il y a plus encore contradiction à refuser l'alternance au Parti socialiste, au Parti radical, sous prétexte que le Parti communiste fait partie de l'Union de la Gauche. C'est une atteinte grave aux institutions et aux libertés collectives.

La thèse du président de la République est si indéfendable qu'elle est révélatrice des raisons inavouées qui la motivent.

Après nous avoir traités de façon hautaine, voire méprisante — en disant de nous, il y a quelques

années, qu'étant « les » oppositions nous n'avions pas qualité pour exercer le pouvoir — M. Valéry Giscard d'Estaing et ses « alliés » U.D.R. cherchent tous les prétextes, depuis que l'Union de la Gauche groupe plus de la moitié des Français, c'est-à-dire une majorité capable de gagner les élections et de gouverner, pour ne pas s'incliner devant le verdict des électeurs.

Si nous n'avions pas de chances de gagner les élections législatives, notre droit à l'alternance ne serait pas discuté.

Enfin, argument suprême et suprême pensée des porte-parole de la majorité : « L'Union de la Gauche, le Programme commun, c'est le collectivisme. » Affirmation inexacte, mensongère. La preuve en sera apportée tout au long de ce livre : qu'il s'agisse du domaine de l'économie, comme je viens de vous le dire il y a quelques instants (voir Ch. 4 et 5), du domaine des libertés qui seront garanties et étendues (voir Ch. 9), de la justice (voir Ch. 10), de la décentralisation administrative et politique (voir Ch. 11), de la vie quotidienne (voir Ch. 12, 13 et 14). De plus, l'autogestion que nous préconisons est à l'opposé du collectivisme. Emprunté à des modèles étrangers, le mot « collectivisme » est employé pour éveiller la peur. Tous les partis de l'Union de la Gauche ont dit, écrit, répété — je le préciserai encore — que pour nous aucun exemple étranger n'est valable, aucun ne peut être importé en France. Nous n'en voulons pas.

Le débat sur le Programme commun, dès qu'il sera approfondi, apportera la démonstration que ce que nous proposons n'est pas le collectivisme. Quand cet argument, déjà passablement usé, ne sera plus utilisable, les tenants actuels du pouvoir en imagineront probablement d'autres sans plus de valeur. M. Poniatowski n'était-il

pas allé jusqu'à affirmer, à la veille du second tour des élections présidentielles, que si François Mitterrand l'emportait, les chars soviétiques déferleraient bientôt sur Paris?

Sans doute la situation évoluera-t-elle encore entre le moment où ce livre sera donné à l'impression et le jour où il paraîtra, et surtout d'ici le moment décisif : celui du deuxième tour des élections législatives. Ce soir-là, croyez-moi, les arguties juridiques ou politiques ne seront pas d'un grand poids face au déferlement de joie populaire, si nous avons gagné les élections.

— Supposons pourtant que, pour s'opposer à l'alternance, Valéry Giscard d'Estaing démissionne. On peut faire avec lui l'hypothèse inverse de la vôtre et dire : les Français ont une logique plus subtile, ou plus boiteuse (c'est peut-être la même chose), ils ont toujours été fascinés (justement parce qu'ils sont profondément divisés) par ce mirage des deux moitiés qu'on rêve de réunir. Ils croient à la complémentarité, fût-elle totalement contradictoire. Après que de Gaulle et Pétain se furent mutuellement condamnés à mort, nombre d'entre eux espéraient encore que c'était de la frime. On peut donc les imaginer aussi bien votant, au mois d'avril, pour une Chambre à majorité de gauche et élire, au mois de mai, un président de la République qui ne le soit pas.

Est-ce que mon hypothèse vous choque?

— L'hypothèse n'est pas totalement invraisemblable et il serait surprenant que Valéry Giscard d'Estaing n'y ait pas pensé. Mais il doit savoir aussi que s'il démissionne, surtout dans ces conditions, il ne disposera plus à discrétion de la radio et de la télévision, comme il en dispose en tant que président de la République.

Comme tel il s'exprime sur les trois chaînes de télévision en même temps et sur toutes les chaînes de radio. On l'a encore vu à l'occasion du lancement de son livre, bien que le président de la République ait affirmé qu'il était un écrivain comme les autres. Démissionnaire, il sera vraiment un candidat comme les autres. Nous serons les élus du peuple et nous expliquerons aux Français qui auront voté pour nous que la logique n'est pas de se contredire, mais au contraire de confirmer leur vote, et aussi que, s'ils veulent que leurs élus puissent travailler efficacement (le président de la République refusant de leur laisser remplir leur mandat), la seule réponse à donner est d'élire à la présidence de la République le candidat qui sera désigné par l'Union de la Gauche.

Cette hypothèse est aussi vraisemblable que l'autre. A mon avis, elle l'est même davantage.

— Supposons donc M. Giscard d'Estaing convaincu par vos arguments et décidé à rester en même temps que vous. Qu'est-ce qui l'empêcherait, en toute légalité, d'appeler comme Premier ministre une autre personnalité de l'Union de la Gauche que François Mitterrand. C'est peut-être une question d'école mais les Français ne les détestent pas. C'est pourquoi je vous la pose.

— C'est une question à laquelle j'ai pensé.

Il est très possible, en effet, sinon probable, que le président de la République cherche, pour nous diviser, à nous opposer les uns aux autres. Ce pourrait donc être une tentation pour lui, tout en feignant de jouer le jeu démocratique, d'appeler au pouvoir quelqu'un d'autre que François Mitterrand, choisi dans une des formations de la Gauche. J'ai beaucoup réfléchi à cette hypothèse.

La parade consisterait, après l'élection, si nous avons gagné, à obtenir d'un certain nombre de Socialistes et de Radicaux susceptibles d'être pressentie, qu'ils fassent une déclaration par laquelle ils diraient, publiquement, qu'ils considèrent François Mitterrand comme le leader de la Gauche et qu'aucun de nous, s'il était appelé, n'accepterait de former à sa place le gouvernement. J'ai dit à Mitterrand que j'étais prêt à signer et à faire adopter cette déclaration. Il m'a répondu : « Il n'y a pas de raison que vous fassiez cela. Je ne suis que le Premier secrétaire du Parti et le président de la République a le droit de choisir le Premier ministre. » Le président de la République, lui, dirait peut-être, face à une déclaration de cette sorte, que nous cherchons à lui forcer la main. Mais il est du droit de chacun de déclarer : « Je ne veux pas être Premier ministre. Je considère que c'est à un tel de l'être, et que c'est lui que le président de la République devrait appeler. » Ce faisant, on ne dicte pas sa décision au président de la République, on donne un avis. J'ai l'intention de proposer cette initiative si nous gagnons. Et je suis sûr que tous mes camarades me suivront.

— *Même les Communistes?*

— Je n'en ai pas parlé aux Communistes. Mais chez les Radicaux, j'en ai parlé avec Maurice Faure qui m'a approuvé : « Le moment venu, il nous faudra examiner la meilleure manière de faire les choses, m'a-t-il dit. Vaut-il mieux faire une déclaration que nous publierons en commun, ou vaut-il mieux que ceux qui seront appelés par Giscard le disent à la sortie de l'Élysée? »

Reste les Communistes. La question que vous avez posée n'est pas une question abstraite. L'hypothèse

mérite d'être envisagée. Celle de Giscard disant : « Eh bien, je confie la direction aux Communistes. » C'est aussi peu vraisemblable que possible et bien trop risqué pour lui à l'égard de son électorat. Mais pour nous, Socialistes, le problème se pose différemment. Pour ma part, je considère qu'au lendemain d'une consultation générale, le Premier ministre doit être pris dans le groupe le plus nombreux de l'Assemblée nationale. C'est donc le choix des électeurs qui sera déterminant. La vie politique française a été personnalisée par l'élection présidentielle, mais aussi par les élections législatives. En votant pour l'Union de la Gauche, nos compatriotes savent qu'ils votent pour un gouvernement dirigé par François Mitterrand.

— *Les Communistes accepteraient-ils qu'un des leurs soit Premier ministre ?*

— Je n'en sais rien. Il n'est pas douteux que si nous l'emportons et si la première phase entre l'élection et la désignation du Premier ministre se déroule bien, si on a évité les incidents et franchi tous les obstacles, il en restera un — et non le moindre — qui sera le choix du Premier ministre par le président de la République. Étant donné les pouvoirs que lui confère la Constitution et les ambitions naturelles d'un certain nombre d'hommes politiques, il pourrait y avoir là une difficulté réelle.

— *Examinons les choses de plus près. Quel inconvénient y aurait-il, pour la Gauche, à ce que ce soit un autre homme de Gauche que Mitterrand qui devienne Premier ministre ?*

— Je vais vous le dire.

Nous sommes dans l'opposition depuis vingt ans. Si nous en sortons — c'est l'hypothèse dans laquelle nous nous plaçons — cette victoire tant attendue aura été d'abord l'œuvre d'un homme : François Mitterrand. Cela, les Socialistes le savent et ceux qui vont voter pour nous le savent aussi. Choisir un autre que lui pour Premier ministre, ce serait tromper ces millions d'hommes et de femmes puisque, je vous l'ai dit, la vie politique française a été personnalisée. Ce serait même immoral... Mais il y a d'autres raisons qui regardent non seulement nos propres électeurs, mais la France. La complexité et la gravité des tâches qui attendent aujourd'hui, partout dans le monde, les chefs de gouvernement sont telles que les hommes capables de tenir ce rôle doivent réunir non seulement comme autrefois l'intelligence, le brillant et des dons oratoires, mais aussi et surtout l'esprit de décision, de caractère et, disons-le, de courage. Il y a peu d'hommes qui réunissent ces qualités. Mitterrand lui, les a toutes. Il a, en outre, l'expérience. Ministre en des moments difficiles, candidat à la présidence de la République, il a connu les épreuves de la guerre. Sa vie politique n'a pas toujours été facile, loin de là. Un des points faibles de Giscard vient peut-être justement de ce que sa vie politique a été trop facile. Parce que, si le caractère est avant tout un don, c'est aussi ce qui se trempe et se forge au combat. Mitterrand doit aux difficultés qu'il a connues d'avoir gagné en force de caractère et en détermination. Enfin il est une autre qualité, également rare, qu'en plus de ses dons intellectuels, Mitterrand possède : il sait penser à long terme. L'éloignement du pouvoir lui a laissé le temps de réfléchir. Il sait prendre le recul nécessaire. Trois ou quatre jours dans sa

bergerie des Landes lui suffisent. En outre, toute l'année, il se réserve du temps pour lire, pour écrire, pour se concentrer sur tel ou tel problème. Cette faculté de s'abstraire lui est parfois reprochée lorsque, reprenant ses activités, il arrive en retard... Mais il apparaît toujours calme, détendu. Il m'est souvent arrivé de le voir à son retour de la campagne et de l'entendre alors tracer un tableau saisissant de la situation telle qu'elle risque de se présenter dans les mois et les années qui viennent. De plus, il a de l'instinct. Cela compte énormément à l'instant de prendre des décisions, et particulièrement des décisions politiques. Car, très souvent, le choix à faire n'est pas entre une bonne et une mauvaise solution, il est entre deux mauvaises solutions, la différence n'apparaissant pas clairement sur le moment. Cela évoque une comparaison. Avez-vous observé un aiguillage? Au départ, les rails s'écartent très très peu les uns des autres. A peine si on les différencie. Puis ils s'en vont dans des directions différentes, voire opposées. Dans le cas d'une décision, ce n'est qu'au bout de quelques jours ou de quelques semaines que l'on en constate les effets. A l'instant de décider, l'instinct a donc une importance indéniable. Mais peu d'hommes en sont doués. Souvent, vous entendrez Mitterrand dire : « Cette solution-là, je ne la sens pas. » Une façon d'exprimer le silence de l'instinct lorsqu'une décision ne s'impose pas. Choisir quelqu'un d'autre que Mitterand comme Premier ministre d'un gouvernement de Gauche serait non seulement une tromperie, mais irréaliste et préjudiciable à la France.

— Finalement, vous avez, vous aussi, votre homme providentiel?

— N'y en a-t-il pas toujours eu plus ou moins dans l'Histoire de France? Est-ce la providence? N'est-ce pas plutôt le résultat du travail, de la lutte, pour faire triompher une politique, la supériorité d'un homme sur les autres?

— Laissons donc là les questions d'hommes et venons-en à l'enjeu qui les oppose : le choix d'une politique. N'est-il pas clair désormais qu'une telle situation risque d'opposer entre elles deux légitimités, celle de l'Assemblée et celle du Président? Vu de loin, un tel problème fait les délices des juristes, mais sur le tas n'est-ce pas le peuple tout entier qui se prendrait lui-même ainsi en flagrant délit de contradiction?

— La campagne électorale des élections législatives va porter essentiellement sur la gestion des gouvernements de Giscard d'Estaing depuis 1974. L'enjeu sera net et précis : il s'agira pour les Français de dire s'ils approuvent cette gestion ou s'ils la désapprouvent. S'ils la condamnent, cela signifiera que les Français ont condamné l'action de ses gouvernements depuis son élection à la présidence de la République. Il lui sera difficile de ne pas en tenir compte. Cela peut ne pas l'obliger à s'en aller. Mais s'il reste, cela doit logiquement l'obliger à appliquer l'alternance. Il faut que ceci soit bien clair pour nous : le respect du principe de l'alternance ne consiste pas — comme essaie de le faire croire M. Lecanuet — à vouloir que le Président s'en aille. J'ai été l'un des premiers à l'écrire ce qui, à l'époque, a fait violemment réagir les Communistes qui, depuis, se sont rangés à notre avis. Si le président de la République veut rester, et s'il nous laisse appliquer notre politique, eh bien qu'il reste! S'il veut

s'en aller, il est libre de le faire. Nous, nous ne le lui demandons pas.

Résumons-nous :

1° L'alternance : Valéry Giscard d'Estaing sera probablement obligé, bon gré, mal gré, d'en respecter le principe. S'il ne le fait pas, la réaction populaire risque d'être très forte. Voudra-t-il affronter cette épreuve?

2° Le changement de politique : la campagne électorale sur ce point aura été parfaitement claire. Si nous gagnons, cela voudra dire que les Français auront voté pour l'application de notre politique et non pas de la sienne.

Quand on examine les choses sur le plan politique avec un certain réalisme, on voit que le problème ne se posera pas dans les termes dont on use le plus souvent. Reste donc à savoir si le président de la République restera ou s'il partira. Cela, c'est à lui qu'il appartient de le décider.

— A défaut de connaître le parti auquel se résoudrait le président de la République, on peut se demander ce qu'auraient fait ses prédécesseurs en pareille situation. Certains ne manqueront sans doute pas d'invoquer leurs ombres...

— Pompidou avait dit qu'il constituerait un gouvernement de techniciens, et que si ce gouvernement était renversé il dissoudrait l'Assemblée. Ce qui avait permis à certains d'entre nous de lui répondre : « Donc, pour élire un gouvernement de Droite il suffit d'une élection, pour un gouvernement de Gauche il en faut deux ! » Mais c'est un coup de poker car, la Constitution prévoyant que l'Assemblée ne peut pas être dissoute deux fois de suite en moins d'un an, c'est faire un pari sur la victoire quelques mois à peine après avoir essuyé une défaite.

Pompidou avait peut-être fait ce pari. Giscard le fera-t-il? Il est rare — beaucoup d'exemple le démontrent — qu'une Assemblée, ou même qu'un député, un conseiller municipal, un conseiller général venant d'être élus, et dont l'élection est annulée par décision judiciaire ou par suite d'une dissolution, ne soient pas réélus avec une majorité accrue. Si Giscard décidait de dissoudre l'Assemblée nouvellement élue, il prendrait le risque de se retrouver, quelques semaines plus tard, avec une Assemblée dans laquelle la Gauche serait encore plus forte et qui lui en voudrait d'avoir imposé deux élections. Il lui serait difficile, dans ce cas, d'aller jusqu'au terme de son mandat comme il a annoncé qu'il le ferait.

Prendra-t-il ce risque?

— N'a-t-il pas adopté sur ce problème de l'alternance une position originale, lui qui a « réformé » un certain nombre de choses?

— Je lui ai posé la question quand il est venu à Marseille lors de sa « visite » aux travailleurs immigrés. J'ai eu une longue conversation avec lui à l'Hôtel de Ville, et comme je le connais bien et depuis fort longtemps, j'ai eu toute liberté pour lui parler sans détour. Lorsque nous avons été seuls, je lui ai demandé : « Que ferez-vous si nous gagnons les élections? » Pendant cinq ou dix minutes, il m'a d'abord expliqué que nous ne les gagnerions pas. — « Mais dans cette hypothèse, lui ai-je dit, que ferez-vous? » — La seule réponse que j'ai pu obtenir a été : « Ce sera un problème constitutionnel intéressant. » Dans cet « intéressant » il y a tout Giscard. Il envisage tous les problèmes comme des problèmes à résoudre au tableau noir, un morceau

de craie à la main. Mais de réponse vraie à une vraie question, pas! Il a eu la même attitude avec Robert Fabre quand ce dernier est allé le voir (ça a fait assez de bruit, vous en souvenez-vous?). J'avais écrit auparavant un article dans *Le Monde* (après avoir prévenu Robert Fabre, bien sûr) pour dire que c'était la question essentielle qui devait être posée à Giscard. Fabre l'a posée. J'ai eu le compte rendu précis de l'entretien, au cours d'une conversation téléphonique avec lui le surlendemain. Giscard ne lui avait pas répondu plus qu'à moi. A quelque temps de là, lors d'une conférence de presse à l'Élysée, la question étant à nouveau évoquée par un journaliste, il a encore répété : « J'appliquerai la Constitution. » Son livre, *Démocratie française,* est une nouvelle preuve de cette façon de penser. Il définit en 174 pages le régime de ses rêves, mais il lui tourne le dos dans son action à la tête de l'État. Plus récemment, il a déclaré que la social-démocratie constituait à ses yeux la possibilité d'une alternance. Mais il a ajouté : « De toute façon, la question ne se pose pas, puisque la social-démocratie n'est pas proposée en France. »

Dans l'avion qui le ramenait de la Réunion, le 22 octobre 1976, le président de la République, abordant le problème autrement, a dit : « La majorité présidentielle gagnera les élections législatives de 1978. » Si ses prédictions électorales sont aussi justes que ses prédictions en matière d'inflation, c'est rassurant pour nous! Il a ajouté en substance : « Je ferai un appel en faveur de la majorité présidentielle. » Mais il l'a dit après avoir répondu à des questions sur M. Chirac qui, lui, de toute façon se lancera dans la bataille. Le Président veut-il le gagner de vitesse et prendre le leadership du combat? Jusqu'où ira-t-il? Quels risques prendra-t-il? L'avenir nous le dira.

— En laissant ce rôle à quelqu'un d'autre que lui, il romprait avec la tradition de la Ve République?

— Oui. Depuis l'avènement de la Ve République, la tradition gaulliste veut en effet que le président de la République prenne la tête de ses troupes pour les conduire lui-même au combat. Ce rôle, bien qu'il ait décidé de le jouer, ne sied guère à Valéry Giscard d'Estaing, philosophe politique ou même chef de l'État, alors qu'il convenait parfaitement à Pompidou, et surtout à de Gaulle. Tous deux avaient un sens de la dramatisation qui, chez le président de la République, est remplacée par une apparence d'habileté souriante et détendue. Souvenez-vous : avant chaque élection, de Gaulle annonçait que s'il était battu, il partirait. C'est d'ailleurs ce qu'il a fini par faire. Pompidou, lui, tenait approximativement le même langage, à cette différence près que, la menace de son départ n'ayant pas le même effet sur l'opinion, il lui fallait en brandir d'autres et des moins subtiles. De peur qu'on ne comprenne pas, il faisait bonne mesure... Dans sa dernière allocution avant les élections de 1973, s'adressant aux catholiques, il leur affirmait que s'ils votaient pour la Gauche, ils se condamnaient à ne plus pratiquer leur culte que dans des caves... variété des catacombes.

Aux petits commerçants il prédisait qu'on leur prendrait tout ce qu'ils possédaient. Giscard n'a pas ce sens de la dramatisation, encore qu'il commence à être un peu moins « subtil » qu'autrefois et que, depuis quelque temps, on l'entende fréquemment parler de « collectivisme » et se référer à des exemples étrangers; ce qui, sur le plan intellectuel, relève d'une façon sommaire de

traiter les problèmes à laquelle il ne nous avait pas habitués. Ce n'est pas là du meilleur Giscard.

Si nous gagnons les élections municipales, si les sondages continuent à annoncer une victoire de la Gauche, son penchant naturel le portera à la réflexion. Il sera peut-être amené alors à reconsidérer la déclaration qu'il a faite à la radio en revenant de la Réunion en Octobre 1976 et à estimer que, au sens le plus élevé du terme, son devoir en tant que président de la République, sera non pas de s'engager dans la bataille électorale, mais de rester à son poste en se disant : « Tant que je serai là, je serai le garant d'un certain nombre de valeurs, alors que si je prends parti, je risque d'être moralement obligé de laisser la totalité du pouvoir à l'Union de la Gauche, à la fois le gouvernement et la présidence de la République ». Est-ce un raisonnement de cette sorte qui l'a poussé à annoncer qu'il exercera son mandat jusqu'à son terme, alors qu'il sait que l'Union de la Gauche peut l'emporter en 1978? S'est-il dit que s'il prenait la tête de ses troupes, était battu et démissionnait, non seulement il y aurait une élection présidentielle, mais qu'il serait très possible que dans cette élection la Gauche soit victorieuse? On peut imaginer qu'il dise à ses partisans : « Je sauve l'essentiel. Je n'ai pas le droit de « livrer la France » (c'est l'expression que certains de ses amis pourraient employer) à l'Union de la Gauche. »

Ainsi, quand on y réfléchit, on voit que le président de la République peut être amené à changer d'attitude en invoquant des motifs qui, aux yeux de nombre de ses partisans, auraient une réelle valeur politique.

— Mais depuis que le président de la République est élu au suffrage universel par l'ensemble de la nation, n'a-t-il pas la prééminence sur les députés qui ne sont élus que par les électeurs de leurs circonscriptions?

— Depuis que le président de la République est élu au suffrage universel, les juristes discutent pour savoir quel est le mandat qui domine l'autre : celui du président de la République ou celui des députés. Les deux élections sont des consultations générales, tous les électeurs sont appelés à voter.

A cela on doit, à mon avis, répondre comme je l'ai fait au début de cet entretien, en tenant compte des données concrètes : élan populaire, condamnation par le suffrage universel de la politique suivie par les gouvernements de M. Valéry Giscard d'Estaing.

On doit ajouter un argument de bon sens : celui de la chronologie. A quoi bon appeler les Français à voter si c'est pour ne pas tenir compte de leur choix au cours de la dernière consultation? Est-il possible de refuser de tirer les leçons, et de la condamnation par la majorité des électeurs d'une politique, et du choix d'une autre politique? Je ne le crois pas. Ce serait nier l'essence même du suffrage universel.

Quelle serait la base politique et morale d'un gouvernement constitué contre la volonté de la majorité des électeurs?

Cette querelle de l'alternance paraît, sous certains angles, absurde, mais dans le fond elle est grave, très grave. Elle révèle que nous ne sommes plus véritablement en démocratie. Sinon la question ne se poserait pas. Le seul fait qu'elle ait un pareil impact sur les esprits démontre que le pouvoir n'est pas seulement

solitaire, personnel, mais qu'il n'est plus de caractère républicain.

En Suède, les Socialistes, après quarante-quatre ans d'exercice du pouvoir, ont cédé la place à la Droite sans discussion. Il n'a pas été envisagé un instant qu'il puisse en être autrement. Quelle différence entre ces hommes-là et ceux qui nous gouvernent !